

## *L'efficacité des médiums lors d'enquêtes policières est-elle prouvée ?*

---

Il n'est pas rare que certaines investigations de police soient sans issue. Dans l'impasse et selon l'enquête (typiquement crimes ou recherches de personnes disparues), la police peut faire appel à des personnes ayant des dons de médiumnalité. Ce phénomène a été fortement médiatisé dans les journaux et la télévision, notamment dans des émissions ayant pour sujet le paranormal (phénomène paranormal, zone paranormale...). Les médias ont plutôt pour habitude de vanter les mérites des médiums et en parlent comme si c'était la solution ultime pour clore une affaire de police qui s'étale. Nous nous sommes alors penchés sur le sujet et demandés si **L'efficacité des médiums dans les enquêtes de police est réellement avérée**. Nous avons donc mené notre propre enquête.

Étant méfiant des médias et en nous concertant pour s'accorder avec nos opinions personnelles sur la question, notre groupe a décidé d'utiliser l'hypothèse suivante pour les recherches : **Les médiums sont inefficaces dans les enquêtes de police**.

Nous nous sommes divisés le travail en accomplissant plusieurs tâches. D'une part il a fallu contacter plusieurs médiums et d'autre part nous informer des enquêtes ayant déjà eu lieu ainsi que de leurs résultats. Nous avons essayé de prendre contact avec les agents de police par téléphone, ces derniers ont refusé de répondre à nos questions ou ne nous ont pas accordé de leur temps. Les recherches portent également sur des affaires ayant eu lieu en France ou à l'étranger et sont des enquêtes où l'intervention des médiums a été bénéfique, ou bien au contraire, inutile.

On peut tout d'abord constater que chaque pays a sa propre opinion à propos de l'aide que peuvent apporter des médiums dans une affaire policière. Par exemple, l'Australie et la Nouvelle Zélande n'utilisent pas officiellement de médiums pour aider à résoudre une enquête. En revanche, officieusement, certains policiers le font quand même (par ailleurs l'émission *Sensing Murder* met en scène 3 médiums devant contribuer à la résolution d'enquêtes en parlant aux victimes décédées). Par contre, les Etats-Unis ont plus souvent recours à l'aide d'un médium (à en juger déjà par les nombreuses émissions télévisées à valeur grandiose nous venant à outrance les mérites des médiums). En France, certains médiums apportent leur contribution dans les grandes enquêtes (notamment l'affaire de la petite Fiona, ou bien plus récemment Lillie Delahaie qui se définit comme consultante), bien que leurs informations ne sont pas reconnues en tant que preuves réelles et pouvant servir devant une cour).

Dans l'optique d'apporter des preuves quant à la légitimité de leur aide, nous avons étudié l'enquête de **Richard Wiseman**, psychologue et sceptique britannique. Il s'intéresse aux médiums affirmant être capable d'aider la police et regroupe un certain nombre d'études visant à démontrer leur efficacité.

L'étude met d'abord en avant quelques biais, notamment celui qu'a relevé **Hoebens** : le biais de confirmation visant à ne prendre en compte que les prédictions valides, et parallèlement oublier celles qui n'avaient aucun fondement. Les bonnes sont montrées comme une preuve de l'existence du don des médiums, mais qu'en est-il des erronées, prouvant alors que les médiums se trompent (ce qui remet en cause leur don et donc le fondement de leur contribution) ? Cela va de pair avec ce qu'affirme **Rowe** : certaines prédictions sont interprétées à la fin de l'enquête pour correspondre à des découvertes sur le crime. En outre, il y a de l'extrapolation. Il est facile une fois l'enquête finie de créer des liens qui n'existaient pas ou peu pour aller dans le sens que l'on veut : c'est une corrélation illusoire. De plus, **Lyons & Truzzi** apporte un élément supplémentaire : la pauvreté des prédictions, qui, trop floues, trop peu précises, ne permettent pas d'obtenir de grands constats (dans l'étude, il est donné l'exemple d'une « grande masse d'eau », cela n'apporte pas grand chose, n'importe qui avec un peu de clairvoyance et de logique peut donner un scénario exploitable et qui puisse être validé par la suite (exemple, si l'arme du crime est<sup>1</sup> retrouvée à 1km d'un lac (ce qui est probable étant donné qu'il y a de l'eau un peu partout dans le monde), les policiers vont dire que les médiums avaient raison (ce qui en revient d'ailleurs à la théorie de Rowe)).

---

<sup>1</sup>. [Richard Wiseman](#), Donald West & Roy Stemman: *An experimental test of psychic detection*. In: *Journal of the Society for Psychical Research*. 1996, 61(842), 34-45

2. [https://en.wikipedia.org/wiki/Psychic\\_detective#Official\\_police\\_responses](https://en.wikipedia.org/wiki/Psychic_detective#Official_police_responses)

Aussi, de nombreuses expériences ont été menées pour tester l'efficacité des prétendus dons des médiums. La première citée est une étude d'un policier allemand : **Filippus Brink** (1960) qui a procédé à une étude d'un an sur 4 médiums auxquels il donnait plusieurs objets ou photographies (certains en lien avec un crime ayant vraiment eu lieu, d'autres pas) puis leur demandait de décrire le crime. L'expérience fut un échec : aucun élément n'a permis d'aider.

La deuxième expérience concerne une étude de **Ludwig, Saxe & Wagner** (1979) avec 13 médiums. Chacun recevait des enveloppes scellées contenant des preuves de 4 crimes (2 résolus et 2 non résolus). Les médiums devaient décrire les crimes qui ont eu lieu. Ils avaient ensuite le droit d'ouvrir les enveloppes et de donner n'importe quelle information en plus que pouvait éventuellement apporter l'objet. Les déclarations des médiums étaient classées en plusieurs catégories (crime commis, victimes, suspects) et comparées avec les informations connues du crime. Si les prédictions du médiums allaient avec les vraies informations alors ils gagnaient un point. Les expérimentateurs savaient que 21 faits-clés étaient véridiques sur le premier crime. Les médiums en ont seulement identifié une moyenne de 4. De même, sur les 33 faits connus concernant le deuxième crime, les médiums ont identifié correctement une moyenne de seulement 1,8. Malgré quelques critiques (les informations n'appartenant pas aux informations clés étaient exclues, pas de réponse correspondait à une réponse fausse...), l'étude a servi de preuves à certains sceptiques pour démontrer que l'aide des médiums dans le cadre d'enquêtes policières ne devait pas être prise en compte.

La troisième étude est de **Reiser & Klyver** (1982) : trois groupes de participants : médiums détectives, étudiants et détectives d'homicide. 4 crimes étaient utilisés (2 résolus et 2 non résolus). Des preuves de chaque crime étaient présentées aux participants dans des enveloppes scellées. Les descriptions étaient séparées en plusieurs catégories (sexe du criminel, âge...) et si elles étaient correctes, il leur était attribué 1 point. Les médiums produisaient en moyenne des descriptions 6 fois plus longues que les étudiants, leurs déclarations étaient plus confiantes et dramatiques que les 2 autres catégories, mais leurs descriptions n'étaient en rien plus précises.

*En conclusion* : ces trois expérimentations furent un échec, toutes ont eu des résultats négatifs nous incitant à penser que l'aide des médiums n'est en aucun cas fructueuse dans une enquête policière, ou du moins qu'elle l'est autant qu'une personne lambda sans un quelconque don.

Enfin, il y a une dernière étude faisant suite aux précédentes, celle d'**Arthur Clarke** pour « Mysterious Universe ». Il s'agit d'un test sur 3 médiums britanniques visant à comparer la performance de 2 groupes de participants : médiums détectives et un groupe contrôle étudiants. 2 des médiums travaillaient comme professionnels et l'autre prétendait avoir prédit des crimes sérieux (attaques terroristes et catastrophes aériennes, en témoignent d'ailleurs de nombreux médias). On leur a montré 3 objets qui ont été impliqués dans un des trois différents crimes (tous ont été résolus et beaucoup d'informations étaient connues). Les participants devaient dire tout ce qui leur passait par la tête et pouvait être relié aux crimes. Après avoir terminé leurs commentaires sur les trois objets, on leur a donné une liste de 18 déclarations aléatoires. 6 étaient vraies sur chaque crime mais faux sur les deux autres crimes, chacune des déclarations étant impossibles à prévoir. Les résultats ont montré qu'aucun des sujets n'avaient apporté quelque chose de significatif et les notes des médiums n'étaient pas différentes de celles des élèves. Même s'ils font plus de prédictions, ils ne sont pas plus précis. De plus, plusieurs des prédictions étaient évidentes et aucune n'aurait pu aider la police.

Dans le compte rendu de Wiseman, toutes les expériences ont montré la même chose : l'aide des médiums n'a été dans aucun cas bénéfique. Leurs dons n'ont pas été démontrés et n'ont pas permis d'apporter des informations capitales ou tout du moins qui pourraient donner une piste viable et nouvelle aux enquêteurs. Leurs résultats sont approximativement les mêmes qu'une personne sans don. Ce qui leur conférerait leur pouvoir serait un enchaînement de biais visant à confirmer leur efficacité, et non pas l'infirmier comme l'ont fait les précédentes études scientifiques.

*Mais alors pourquoi existe-t-il autant de témoignages et d'articles sur des médiums ayant aidé à la résolution d'une enquête ?<sup>1</sup>*

Prenons l'exemple d'une affaire de disparition aux États-Unis. Cette affaire a eu lieu en 1988 mais c'est en 2005 que les journaux la mystifient pour mettre en avant les pouvoirs des médiums. Le corps du disparu a été trouvé à l'endroit exact que le médium **Nancy Meyer** avait pointé sur une carte. Les scientifiques **Lyon & Truzzi** ont mené une enquête en 1991 et il s'avère que la vérité n'est pas si idyllique. Tout d'abord l'enquêteur en charge, W. Greenaway, avoue ne pas avoir été impressionné par les prédictions du médium. Cette dernière a décrit un lieu près d'une voie ferrée qui sont nombreuses dans la région et près d'un plan d'eau sans préciser la nature. Des affirmations très générales qui peuvent s'appliquer à de nombreux cas, la preuve en est qu'en regardant une image dessinée par un autre médium dans une affaire précédente, il ne peut que se rendre compte de la ressemblance frappante. De plus des affirmations aussi évasives facilitent les corrélations illusoire qui consistent à faire coller les preuves à la réalité. Il est aussi possible que le médium ait fait une reconnaissance du terrain préalable car elle semblait bien connaître les lieux (notamment ceux difficile d'accès donc peu fouillés).

<sup>1</sup>. [http://www.csicop.org/specialarticles/show/psychic\\_sleuthing\\_the\\_myth-making\\_process](http://www.csicop.org/specialarticles/show/psychic_sleuthing_the_myth-making_process) (J. Nickell, 2005)

2. [http://www.csicop.org/specialarticles/show/police\\_psychics\\_do\\_they\\_really\\_solve\\_crimes](http://www.csicop.org/specialarticles/show/police_psychics_do_they_really_solve_crimes) (J. Nickell, 2004)

3. <http://documystere.com/fantomes-demons/nancy-myer-une-medium-reconnue/>

On peut donc dire que rien ne prouve que les médiums aient des capacités parapsychologiques pouvant être utiles dans une enquête policière mais que les nombreux cas d'enquêtes résolues par le soutien de médiums peuvent être expliqués sans pour autant mettre en jeu des capacités extraordinaires.

En France, une des affaires les plus connues et médiatisées est **l'affaire Fiona** qui remonte à mai 2013. Le 12 mai 2013, un avis de recherche est publié et relayé massivement par les réseaux sociaux, il s'agit de celui de la petite Fiona, 5 ans, disparue dans un parc à Clermont Ferrand lorsque sa mère s'est assoupie (Cécile Bourgeon).

Par la suite, elle avouera le décès de sa fille et accusera son compagnon, Berkane Makhoulouf de lui avoir porté des coups. Ils auraient retrouvé Fiona morte le lendemain et seraient allés enterrer son corps près du lac d'Aydat, bien qu'aucun des 2 parents ne se rappellent du lieu exact. Actuellement, la mère est accusée de 4 délits et purge sa peine de 5 ans de prison. Son conjoint (Berkane Makhoulouf) purge sa peine de 20 ans. Ce qu'il y a de plus « mystérieux » dans cette affaire, c'est que le corps de la petite Fiona n'a pas été retrouvé. 2 théories sont supposées : la première, c'est que le corps a été enterré près du lac, la deuxième, c'est que le corps a été jeté dans une poubelle. Ce qui nous intéresse dans ce cas là, c'est l'intervention de médiums lors de cette affaire. En effet, au cours de l'enquête, un médium vient troubler l'histoire : lors du procès de Cécile Bourgeon et de Berkane Makhoulouf, un témoin mystère fut entendu par la cour.

Marie Grimaud, avocate, a reçu 5 photos du possible emplacement du corps de Fiona. L'avocate transmet ces photos au président de la cour, puis fait intervenir le témoin, **Julietta**, lors du procès. Lorsqu'elle est à la barre, elle se déclare médium et dit que la petite Fiona lui a parlé et indiqué où se trouve son corps, puis, celle-ci, suite à la réaction de l'audience et des juges, s'effondre sur le sol avant de se faire évacuer par les pompiers. Ses informations n'ont pas été utilisées. Suite à cette intervention, l'avocate Marie Grimaud déclarera aux journalistes : « je ne regrette pas d'avoir perdu du temps [...], j'aurais regretté si jamais ce corps avait été découvert à posteriori, et que nous n'aurions pas fait état de cette information là ». L'avocat de Cécile Bourgeon, Maître G-J Portejoie déclarera « nous avons perdu un après midi [...] nous le regrettons sincèrement ».

Le juge était au courant que ce témoin mystère était un médium, alors comment le paranormal est-il arrivé à la cour ? D'après les rapports, Julietta (la médium) aurait déjà contacté la police pour fournir des preuves de l'emplacement du corps, la police aurait suivi la piste donnée, en vain. Puis, suite aux photos envoyées à l'avocate, plusieurs amis de la médium auraient demandé à Madame Grimaud de prendre en compte ces nouvelles preuves.

Suite à cette affaire, la chaîne de télévision LCI dévoilera que plusieurs médiums ont envoyé des pistes sur l'emplacement du corps, et que certains auraient même été suivis très sérieusement. En effet, dans cette affaire, les médiums ont été nombreux, que ce soit sur internet ou auprès de la famille ou de la police, à proposer leurs versions du crime.

Dans le cadre du dossier, nous nous sommes renseignés sur les médiums intervenus et nous sommes tombés sur un site internet « Le journal de Demain » qui répertorie des prédictions de médiums, en particulier celle d'une certaine Fabienne qui, 2 jours après « l'enlèvement » de Fiona aurait vu grâce aux cartes que le discours de Cécile Bourgeon était parsemé de zones d'ombres (et cela 5 mois avant les aveux). Elle aurait aussi deviné que le 10 et 11 mai étaient importants ; en effet, il s'agit des dates où Berkane Markhlouf aurait mortellement frappé Fiona. Le problème dans cette prédiction : peut être que le site a truqué la date de parution de cette prédiction ? Car il s'agit du seul endroit où l'on entend parler de cette Fabienne, qui, pourtant, aurait eu des prédictions justes et fiables.

Dans le cas de l'affaire Fiona, les médiums sont mal vus, mais est-ce le cas tout le temps ? *Y-a-t'il des médiums appelés par la police ?*

Nous avons étudié une liste d'affaires médiatisées ayant eu recours à un médium pour en rechercher la finalité, à savoir si leur aide a été salutaire ou bien superflue.

**L'affaire d'Orvault** se déroule le 16 février, jour où un couple et leurs 2 enfants disparaissent à Orvault. Le 26 février. Sur la chaîne Cnews apparaît **Lilie Delahaie** (profileuse et auteure du livre Osez faire confiance à votre intuition) dans le cadre de l'enquête d'Orvault où elle explique un rêve qu'elle a fait ou elle voit un jeune homme assassiner sa famille.

Rapidement, une polémique se répand sur internet à propos du choix de montrer un médium, accusant les journalistes de ne pas avoir lu la charte de déontologie des journalistes. Ce qui a posé problème, c'est que le journaliste introduit le rêve de la médium comme directement lié à l'affaire alors que rien n'accuse le jeune homme (fils du couple disparu). La question qui se pose ici est une question purement éthique : jusqu'où sont

<sup>1</sup>[http://www.csicop.org/specialarticles/show/psychic\\_sleuthing\\_the\\_myth-making\\_process](http://www.csicop.org/specialarticles/show/psychic_sleuthing_the_myth-making_process) (J. Nickell, 2005)

2. [http://www.csicop.org/specialarticles/show/police\\_psychics\\_do\\_they\\_really\\_solve\\_crimes](http://www.csicop.org/specialarticles/show/police_psychics_do_they_really_solve_crimes) (J. Nickell, 2004)

3. <https://www.lejournaldedemain.com/FIONA-a-la-question-de-l-enlèvement-cela-ne-repond-pas>

4. <http://www.tdg.ch/monde/faits-divers/Une-medium-perturbe-le-proces-Fiona/story/27282890>

près à aller les journalistes pour avoir de l'audience (mettre en avant un médium pour donner du rebondissement à une affaire?) Les médiums seraient donc plus des phénomènes médiatisés pour attirer l'attention d'un public que de réels professionnels conduisant à des informations susceptibles d'aider véritablement une affaire.

Les deux prochaines affaires concernent des affaires qui ont recueilli l'aide d'un médium qui a servi à l'avancée de l'enquête.

**L'affaire Chiara Bariffi** se déroule le 1er décembre 2002, au nord de Milan (en Italie). Madame Bariffi disparaît. 3 ans plus tard, le corps n'est pas retrouvé et la police classe l'affaire. Un journaliste leur propose donc de rencontrer une médium afin de les aider. Il s'agit de **Mario Rosa Busi**, qui, grâce à ses pouvoirs, pense que le corps se trouve dans le lac de Côme (lieu connu pour sa dangerosité sur la route). La police décide de ne pas prendre en compte les indications de la médium, mais la famille, elle, décide de mettre en œuvre des moyens afin de fouiller le lac. Après plusieurs jours de recherche, une caméra sous-marine filme une voiture se situant à 120m de profondeur, il s'agit de celle de Madame Bariffi. La police décide de rouvrir l'enquête et de sortir la voiture de l'eau, où ils y trouveront le corps de Madame Bariffi. La position du corps était exactement sur le lieu indiqué par la médium.

L'affaire **Kimberley Anne Sarjeant** est également intéressante : la randonneuse, Madame Sarjeant, disparaît. Elle a été vue pour la dernière fois sur un sentier de randonnée près de la ville de Nelson. La police déclare avoir utilisé tous les moyens à leur disposition (chiens, hélicoptère, détecteur thermique infrarouge, etc...) pour retrouver le corps, en vain. Le sergent Steve Bank fait appel à un médium local pour retrouver le corps. Ce dernier les guide dans une forêt à proximité des lieux fouillés par la police, ils y trouvent les habits et le corps de Sarjeant.

La remarque que nous pouvons faire, c'est que les lieux donnés par les médiums relèvent plus d'une déduction que d'une réelle prédiction (lieu réputé pour ses accidents, lieu près des zones de fouille...).

Puisque de toute évidence, certaines enquêtes requièrent l'aide d'un médium, nous pouvons nous demander si certains sont reconnus par la police. Dans certains pays, la police fait appel à des médiums, mais lesquels ? La police possède t-elle une liste de médium « de confiance » ?

**Nancy Mayer** en fait partie : c'est en Pennsylvanie qu'elle exerce sa profession : médium détective. Elle serait capable de lire dans les pensées, percevoir des événements antérieurs et futurs. Elle aurait participé à plus de 700 affaires criminelles et en aurait résolu environs 90%. Presque tous les services de police de la région feraient appel à elle lorsqu'une enquête piétine.

Aussi, **Jean-Louis Crozier** serait connu pour ses contributions. C'est un radiesthésiste et magnétiseur (de 1973 à 2008) Ardéchois qui aide souvent les pompiers et les gendarmes à retrouver des corps disparus. Sa méthode : émettre une onde chargée de la fréquence du disparu, puis, lorsque l'écho de cette onde se fait ressentir, son pendule réagit au dessus d'un lieu précis sur une carte.

En naviguant sur plusieurs sites, on peut voir que beaucoup de médiums ont un pourcentage, dit de réussite, élevé (bien souvent qu'ils s'attribuent eux-mêmes suite à des affaires auxquelles ils auraient contribué). Mais encore une fois, il semblerait que les prédictions fausses et les fausses pistes soient oubliées au profit de la glorification d'une information valide : c'est le cas de la médium américaine **Sylvia Browne** avoisinant les 90% de réussite. Mais quand on creuse plus loin, on peut voir que le tableau est loin d'être aussi glorieux. En effet, par exemple, à la suite de la disparition **Amanda Berry**, la médium avait révélé à la mère de la jeune fille dans une émission que celle-ci était décédée (assorti de quelques détails), alors que celle-ci a été retrouvée vivante quelques années plus tard. Elle avait déjà commis une faute semblable pour l'affaire Shawn Hornbeck. Ici, malgré des chiffres qui laissent à penser que l'aide apportée est favorable, beaucoup de zones d'ombres<sup>1</sup> viennent obscurcir le décor, faisant naître des doutes et des réticences quant à la véracité des dons et de l'aide apportée.

Il est facile de s'attribuer un chiffre glorieux sans le justifier, laissant croire à ceux qui le veulent bien que des dons médiumniques existent bel et bien et qu'ils sont extrêmement utiles pour résoudre des enquêtes, en revanche, le prouver est beaucoup plus compliqué. Quand des personnes qualifiées s'y attellent ou que des faits démontrent le contraire, les dons deviennent de plus en plus dérisoires voire inexistantes et préjudiciables. C'est à se demander si tout n'est pas une question d'argent et de popularité (Sylvia Browne demande 850 dollars pour une consultation de 20 minutes) et non pas, comme le voudrait l'éthique, d'aider son prochain, et en l'occurrence pour notre dossier, des enquêtes policières.

Dans la continuité de notre enquête, nous avons choisi de contacter des médiums. La plupart des

<sup>1</sup>. <http://www.midilibre.fr/2017/02/28/disparus-d-orvault-polemique-autour-de-l-interview-d-une-mEDIUM-sur-cnews,1472275.php>

2. <http://snj.fr/content/charte-d%E2%80%99%C3%A9thique-professionnelle-des-journalistes>

3. <http://www.paranormal-info.com/Des-personnes-retrouvees-avec-l.html>

4. <http://blogs.mcgill.ca/ossfr/2013/05/15/sylvia-browne-se-trompe%E2%80%A6-une-fois-de-plus/>  
(Pseudoscience, may 15, 2013)

médiums contactés par mail sont des membres de l'INAD (institut national des arts divinatoires). La première remarque que l'on peut faire est que nous préférons le message par e-mail car cela permet de prendre contact avec plusieurs personnes en même temps (et que tous les numéros de téléphone des médiums sont surtaxés). Pour les sites internet, nous faisons attention à prendre contact avec des médiums qui sont 'à jour', c'est-à-dire avec des publications et des activités récentes. Nous avons utilisé un message type que nous avons envoyé à tous les contacts, ce message contient notre présentation, les formules de politesse ainsi que 2 questions représentative de notre dossier : « avez- vous déjà été amené à travailler avec la police » et « avez-vous un avis sur la question ?»

Les réponses de nos destinataires sont assez rapides mais peu nombreuses : sur une vingtaine de contacts, seulement six réponses ... Des quelques mails que nous avons reçu, nous pouvons dégager quelques points : premièrement, presque tout les médiums que nous avons contacté n'ont jamais travaillé avec la police, tout simplement car la police n'a jamais fais appel à eux (Camille Chantant, ChrisVoyance, Sandrine Coutaud, Giovanni Medium). Les voyants seraient plus enclins à aider la police que la police à demander leur aide (les médiums croient en leurs dons, la police est plus cartésienne et rationnelle). Ensuite, pour eux, en France la voyance est reconnue comme une activité à part entière mais est aussi un sujet tabou. Beaucoup ne croient pas en de tels dons, d'autres sont sceptiques. Il est donc difficile d'intervenir dans un environnement où les personnes ne sont pas prêtes à recevoir l'information, encore moins à la valider. De plus les résultats des voyants ne sont pas reconnus par la justice dans notre pays (Camille Chantant, Jérôme Vibert). Si les informations ne peuvent pas vraiment aider, il n'y a pas de but à vouloir intervenir. Aussi, d'après certains médiums, la voyance est un domaine en expansion, et le recours à la médiumnité pour les enquêtes va s'accroître. Aujourd'hui, en France, il y a peu de cas d'affaires faisant appel aux médiums, les rares concernés ne sont pas divulgués ou médiatisés au public, probablement à cause de l'échec des voyants (C .Lwiza, Camille Chantant). Mais c'est un domaine qui intéresse de plus en plus de personnes et qui fascine, qu'on le veuille ou non. Des résultats plus spectaculaires pourraient amener les voyants à être de plus en plus reconnus et demandés. Un seul des interlocuteurs prétend avoir travaillé avec la police sur plusieurs crimes avec des résultats positifs. Néanmoins, aujourd'hui, il stipule avoir arrêté car suite à leurs travaux d'enquêtes, les médiums ne sont pas protégés et il peut y avoir des risques (Jérôme Vibert). Effectivement, les risques de représailles sont plutôt élevés (vengeances, intimidation, menaces...), d'autant plus que les médiums ne sont pas des policiers, n'ont donc pas de moyens de défense ni de moyens de protection. Dans le genre d'enquêtes où ils interviennent (crime, disparition...), la peur de s'y mêler est compréhensible.

Pour terminer ce travail, nous pouvons affirmer que suite aux résultats obtenus, notre hypothèse semble correcte. Tout d'abord, l'enquête de Wiseman nous a prouvé qu'un médium n'avait pas plus de résultats qu'une personne sans don et n'avait donc pas de réelle utilité dans la résolution d'une affaire policière. De plus, l'enquête nous a démontré que nous avons tendance à chercher à confirmer les dons des médiums et non pas à les infirmer – et que quand ces dons étaient mis à l'épreuve dans le cadre d'une expérience, ils n'apportaient pas d'aide supplémentaire. De plus, plusieurs enquêtes nous montrent que malgré le côté médiatique d'une affaire comprenant un médium, peut avoir un résultat concluant, bien au contraire. Beaucoup se jugent de façon peu réaliste et ont paradoxalement des résultats quasi-inexistants. Au delà du spectaculaire et du mystérieux que nous vantent les médias en faisant passer les médiums comme des personnes supérieures dotées de capacité qui vont révolutionner le monde policier, la réalité est tout autre. Lorsque la science s'y implique lors de véritables expérimentations, ou que les résultats lors de réelles enquêtes tombent, nous pouvons voir que l'aide des médiums n'est pas du tout bénéfique.

Pour aller plus loin, il faudrait mettre en place d'autres expériences qui feraient suite à celles présentées dans le rapport de Wiseman et qui gommeraient les erreurs méthodologiques qu'il y aurait pu avoir. Aussi, prendre contact avec la police pour obtenir des informations plus fiables et authentiques que celles que peuvent nous donner les médiums ou les témoins (subjectivité). Enfin, il aurait fallu contacter plus de médiums en France et à l'étranger et dégager une comparaison.

Pour ce dossier, nous avons décidé de nous attribuer la note de 12 sur 20 car tous les membres du groupe se sont investis et ont eu des résultats. Nous avons respecté les consignes et le déroulement du dossier. L'ensemble est cohérent : les informations trouvées vont de pair avec notre hypothèses, les résultats la confirment. Néanmoins, les travaux de recherche auraient pu être plus approfondis (étendre notre champ de recherche → police, archives...). Malgré le départ d'une personne du groupe, nous nous sommes adaptés. Le sujet nous a intéressé et nous avons pris beaucoup de plaisir à effectuer ce travail.

---

<sup>1</sup>.Inad.info

<sup>2</sup>. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sylvia\\_Browne](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sylvia_Browne)